



Irrigation, richesse et emploi: quelle place pour l'agriculture familiale dans les modèles?

Le cas du projet PDMAS (Delta du fleuve Sénégal)



Samir El Ouaamari
Mathilde Fert
Léa Radzik
Nadège Garambois

“Foncier et agriculture irriguée”

2 et 3 mai 2017, Jardin d'Agronomie Tropicale, Nogent-sur-Marne

Introduction

« Modèles de développement agricole » et « Question Agraire »

- Des modèles qui appellent à des transformations des structures agraires
- Place spécifique accordée aux différentes formes d'agriculture et aux rapports entre celles-ci (familiale, patronale, capitaliste)
- Une évolution de la structure agraire censée contribuer à « l'intérêt général »

Diversité des modèles?

- « Pôles de Croissance » (Bagré, Burkina Faso) : promotion des partenariats, des synergies, de la négociation entre agriculteurs à petite échelle et agrobusiness (emploi, infrastructures hydrauliques et sociales, débouchés versus force de travail, fourniture de services, accès sécurisé à la terre)
- Mise en œuvre de mécanismes spécifiques de cofinancement et d'attribution des parcelles irriguées visant la consolidation d'exploitations de taille « optimale »
Exemples: 3PRD et PDMAS dans le Delta du fleuve Sénégal (Sénégal)

“Foncier et agriculture irriguée”

2 et 3 mai 2017, Jardin d'Agronomie Tropicale, Nogent-sur-Marne

Introduction

Quels changements induisent ces interventions sur le développement agricole?

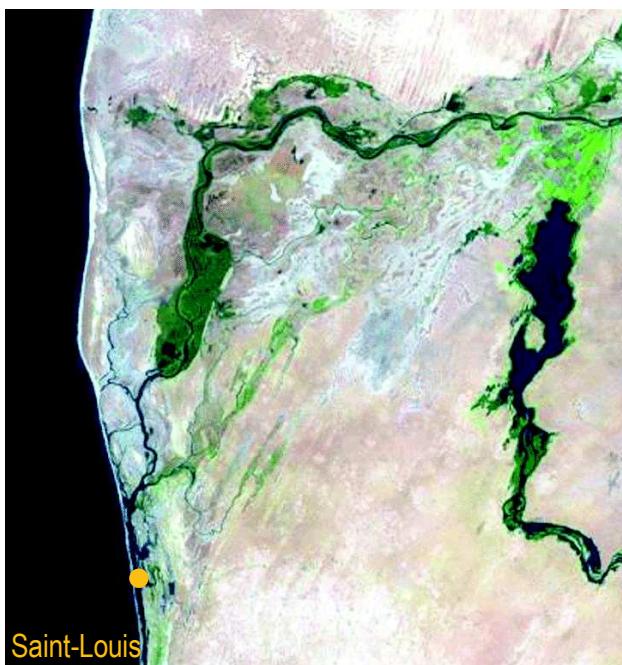
- Analyser les performances économiques des systèmes de production locaux et en déduire si l'allocation de la terre et de l'eau d'irrigation qui résulte de l'intervention est adaptée ou pas aux objectifs « d'intérêt général » poursuivis
- Lecture des possibles impacts de ces transformations au niveau de la sécurisation (accès et usage) de la terre et de l'eau par les différentes catégories d'exploitants

Plan proposé:

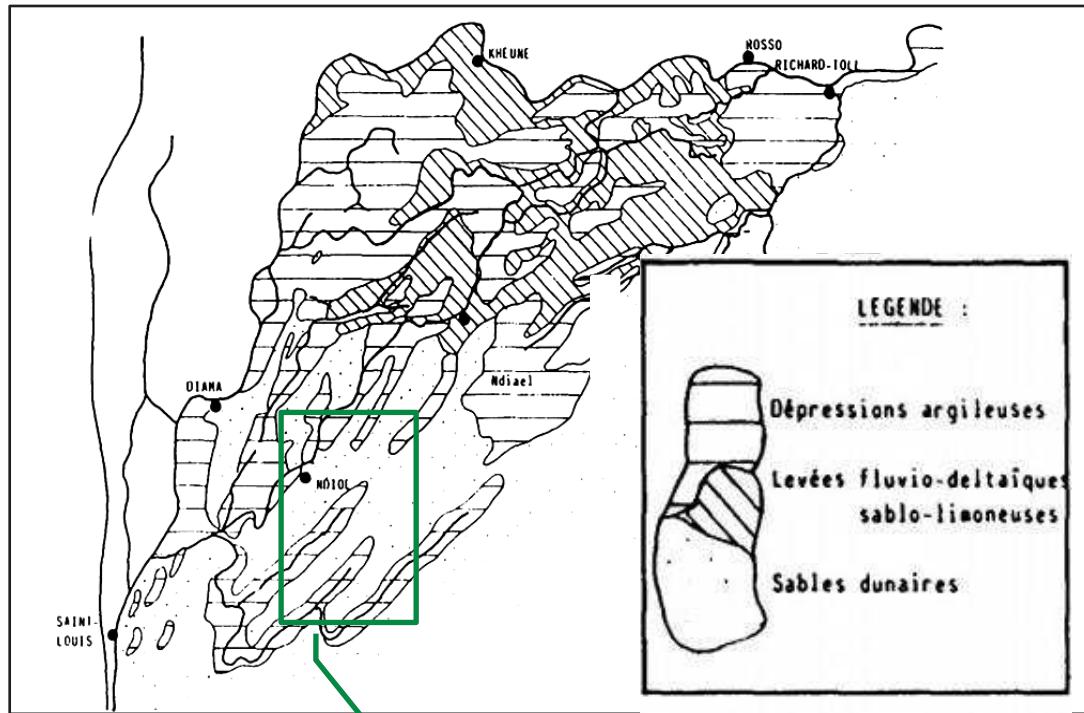
1. Contexte régional
2. PDMAS: modèle, objectifs et dispositifs
3. Mise en œuvre du PDMAS et discussion des résultats

“Foncier et agriculture irriguée”

2 et 3 mai 2017, Jardin d'Agronomie Tropicale, Nogent-sur-Marne



1. Contexte régional (1)



Jamin et Tourrand 1986

Bas Delta, une alternance de :

Cuvettes de décantation argileuses: agriculture de décrue, riziculture irriguée, parcours de contresaison

Dunes sableuses: parcours d'hivernage et développement du maraîchage irrigué (PDMAS)

“Foncier et agriculture irriguée”

2 et 3 mai 2017, Jardin d'Agronomie Tropicale, Nogent-sur-Marne

1. Contexte régional (2)

Construction digue
Sénégal (1964)

Etablissement de
la SAED (1965)

Etablissement de
la SOCAS
(1972)

Barrages de Diama
et Manantali
(1986 et 1988)

Zones pionnières
reversées en zones
de terroir (1987)

Dévaluation FCFA
(1994)

Schéma directeur
du Delta (1999)

Tarif extérieur
commun UEMOA
(2000)

1960

Grandes
sécheresses

1980

Désengagement
SAED

Transfert aux UH

Décentralisation de la
gestion du foncier

Libéralisation
agriculture

Mise en œuvre du
schéma hydraulique

2010

**1. Peuplement faible et mobile. Elevage, pêche
agriculture pluviale et de décrue, commerce**

**2. 1^{ers} aménagements: réduire la dépendance
alimentaire sénégalaise**

**3. Aménagements rizicoles tertiaires le long du
Lampsar effectués par la SAED**

Développement parallèle du maraîchage irrigué
(de l'arrosoir manuel aux GMP et aux pivots)

4. Développement périmètres irrigués privés (riz)

Arrivée investisseurs et différenciation
socioéconomique des systèmes de production
accélérée*. Déclin début années 2000

5. Programmes de développement de l'irrigation

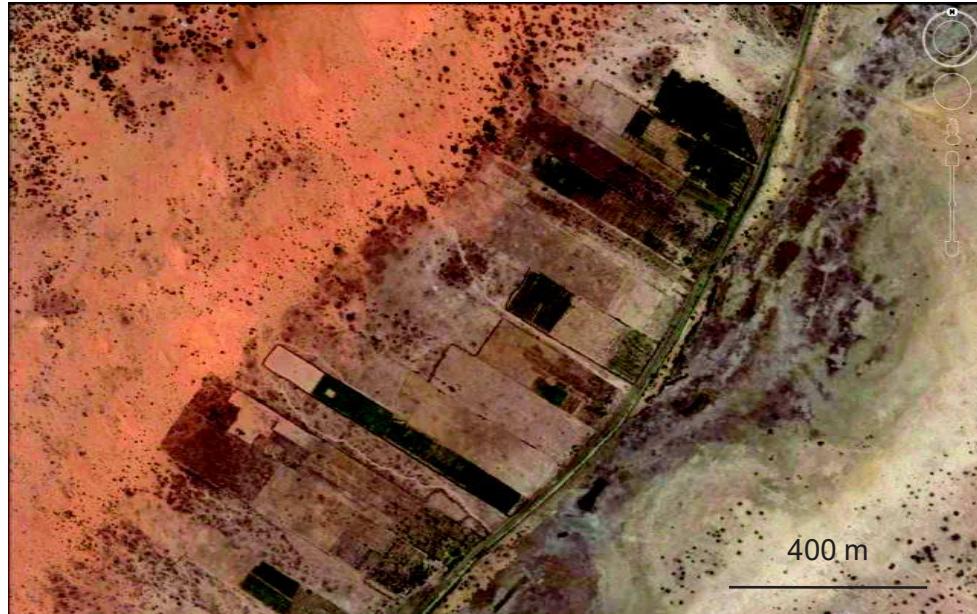
L'installation investisseurs (riz et maraîchage) se
poursuit et de nouveaux « modèles » sont mis
en œuvre (3PRD, PDMAS, PDIDAS)

2. PDMAS: modèle, objectifs et composantes (1)



Programme pour le Développement des Marchés Agricoles et Agroalimentaires au Sénégal (2007)
Ministère de l'Agriculture, Banque Mondiale, ACDI

Casamance, Bassin arachidier, Niayes et **Vallée du Fleuve Sénégal**



Périmètre PDMAS de Diagambal. Google Earth 2017

Le PDMAS dans le Delta:

- Projet de développement de l'irrigation
- 2500 hectares sur 7 périmètres (dunes)
- Diversification par des cultures à haute valeur ajoutée (maraîchage)
- Crédits IDA et subvention AFD

“Foncier et agriculture irriguée”

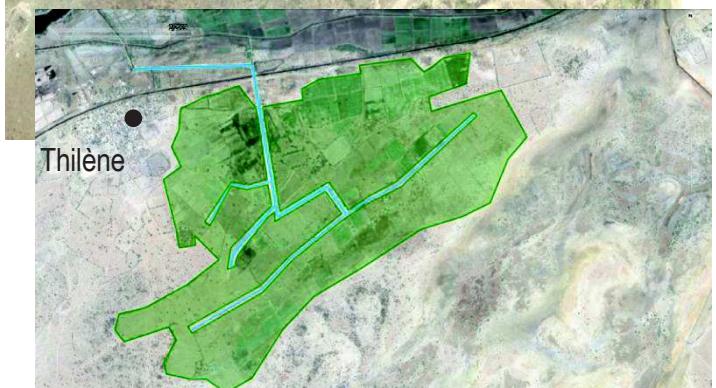
2 et 3 mai 2017, Jardin d'Agronomie Tropicale, Nogent-sur-Marne

3. PDMAS: modèle, objectifs et composantes (2)

Modèle de référence? le développement de l'irrigation à Thilène



2002



2007



2016
(400 ha)

- Périmètre rizicole SAED transféré aux usagers dans les années 1990

- **Augmentation des surfaces irriguées à l'initiative de la section villageoise:**

- Aménagement de cuvettes (riz)
- Construction d'un réseau de canaux (2000-2016) pour pratiquer des cultures irriguées à haute VA (maraîchage) sur les terres de dunes

- **Quelles spécificités de ce développement?
La Concertation à l'échelle de la SV pour :**

1. **Financer** les infrastructures
2. **Allouer les parcelles irrigables à la fois** selon les **besoins** des familles et les **moyens apportés** pour les aménagements
Lots de **0,45 à 5 ha / famille nucléaire**

2. PDMA: modèle, objectifs et composantes (3)

Infrastructures, attribution des parcelles, fonds à frais partagés

- Infrastructures hydrauliques pour irriguer sur les dunes

- Construction/réhabilitation de canaux d'adduction (Gorom-Krankaye-Lampsar) et chenaux PDMA
- 2500 hectares dont 1860 ha d'extension et 640 ha de consolidation



- Allocation différenciée des parcelles:

- 2-4 ha : exploitations familiales (GIE/OP). Total: 1400 ha
- 10-20 ha : PME. Total: 600 ha
- 20-100 ha : agroindustriels. Total: 500 ha



Cahier des charges, CDI, projet de mise en valeur, contribution financière

- Fonds à frais partagés (aménagements terminaux)

- Exploitations familiales: subvention de 50%
- PME: subvention de 20%
- Agroindustriels: pas de subvention



“Foncier et agriculture irriguée”

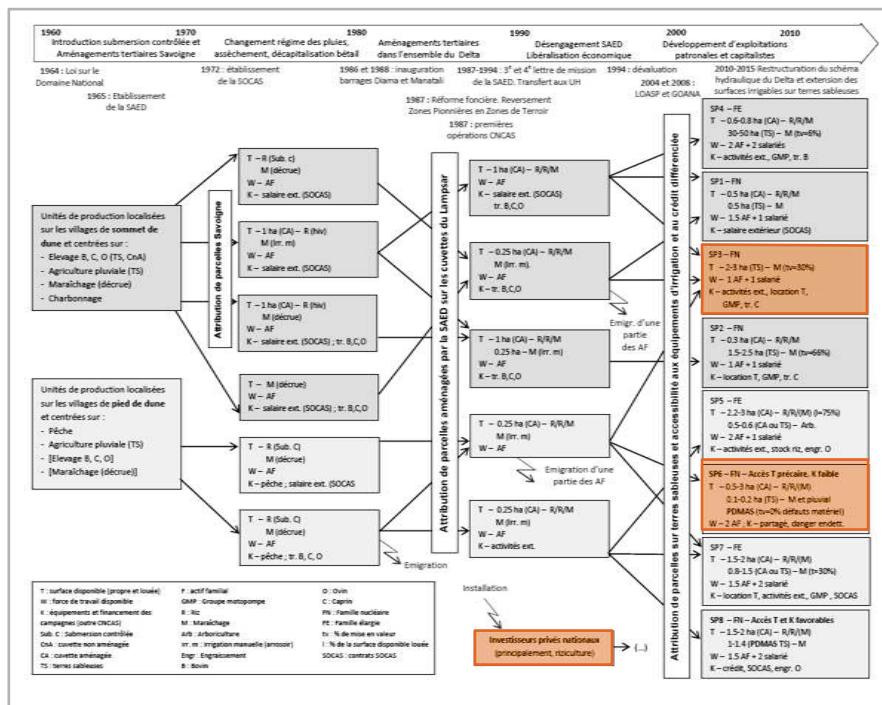
2 et 3 mai 2017, Jardin d'Agronomie Tropicale, Nogent-sur-Marne

3. PDMAS: mise en œuvre et effets

Réalisations: infrastructures, distribution des parcelles et mise en valeur

- Infrastructures complétées entre 2009 et 2011
 - Toute la surface attribuée entre les différentes catégories d'exploitants du projet (variabilité dans les différents périmètres)
 - Mise en valeur à partir de 2015. Taux de mise en valeur faible: 30-40% (extension)

Performances économiques des systèmes de production « avec » projet PDMAS



SP-A – Familial, 2 actifs (dont 1 salarié)

0.7-1.1 ha (maraîchage) + 0.25 ha (riziculture)
Caprins, rente, revenu extérieur (salariat)

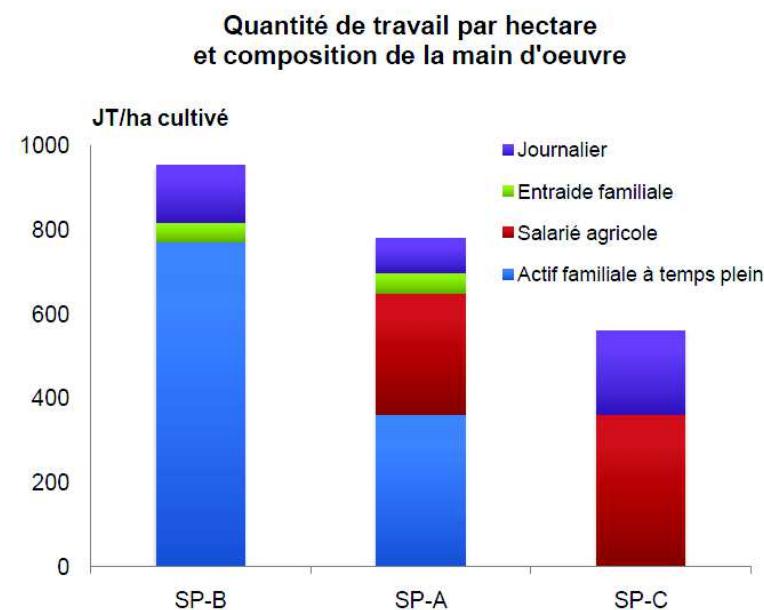
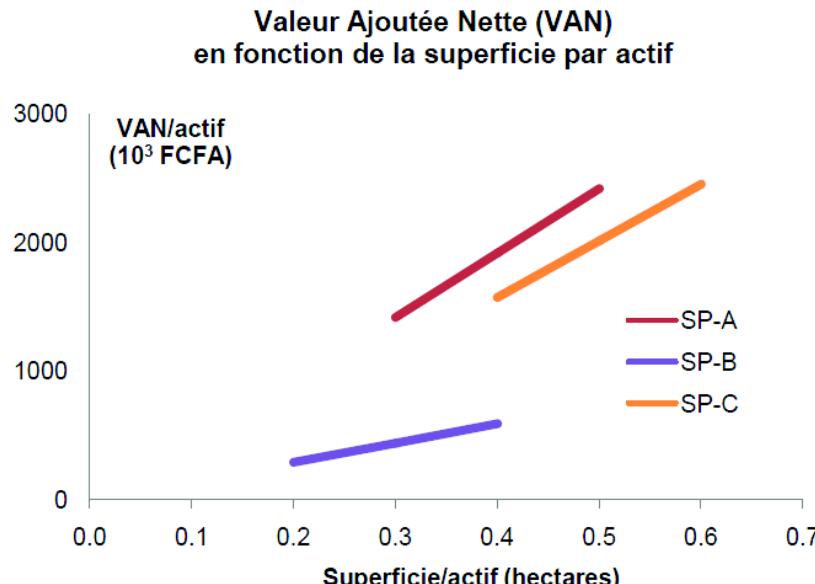
SP-B – Familial, 2 actifs

0.7-1.1 ha (maraîchage) + 0.25 ha (riziculture)
Caprins, rente, revenu extérieur (salariat)

SP-C – Patronal, tous les actifs salariés

5-10 ha (maraîchage)
revenu extérieur (fonctionnaire, commerce)

3. PDMAS: mise en œuvre et effets



SP-A – Familial, 2 actifs (dont 1 salarié)

0.7-1.1 ha (maraîchage) + 0.25 ha (riziculture)
Caprins, rente, revenu extérieur (salariat)

SP-B – Familial, 2 actifs

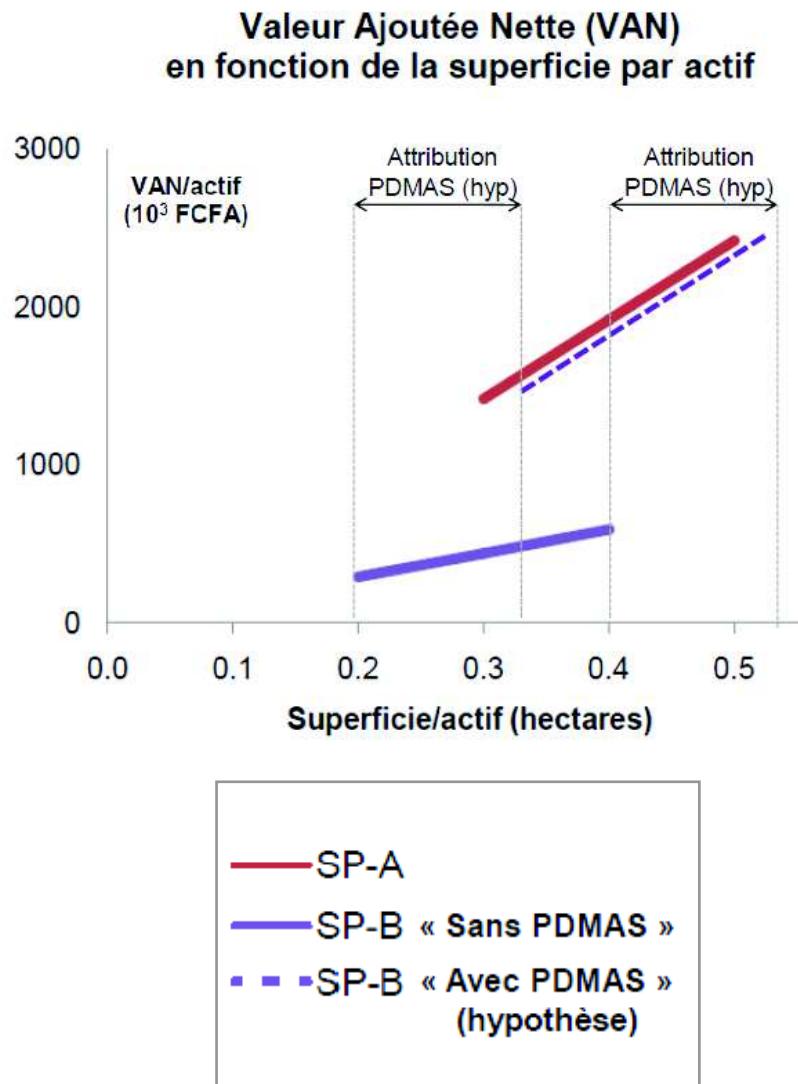
0.7-1.1 ha (maraîchage) + 0.25 ha (riziculture)
Caprins, rente, revenu extérieur (salariat)

SP-C – Patronal, tous les actifs salariés

5-10 ha (maraîchage)
revenu extérieur (salaire fonctionnaire,
commerce)



3. PDMAS: mise en œuvre et effets



Effets potentiel du PDMAS sur les exploitations les plus fragiles du bas-Delta:

Une évolution des exploitations vers le type A (pourvu que l'accès au financement suive).

Est-ce que c'est ce choix qui a été retenu par le PDMAS dans sa mise en œuvre ?

- « Oui », des exploitations de type B parmi les bénéficiaires
- **Mais** très faiblement représentées (Polo)
- Des attributions de petite taille pour accroître considérablement la VAN: **0,15 ha par actif**.
- **Or** taille moyenne des « exploitations familiales PDMAS »: **5,65 ha...** plutôt patronales?
- Foyers de jeunes et de femmes **minoritaires**

Conclusions

Faible prise en compte des performances économiques de certaines exploitations familiales par le PDMAS au profit d'unités de type patronal solvables, avec une capacité de mise en valeur rapide, des niveaux de VAN non négligeables, **mais** des opportunités d'emploi bien moindres... Un développement à deux vitesses:

1. Une accumulation lente par les EA et une augmentation progressive et continue des surfaces irriguées, comme le démontre l'exemple de Thilène (référence du PDMAS)
2. Des agents économiques « solvables » avec capacités (et soutiens publics) pour augmenter les surfaces maraîchères plus rapidement

Conséquence: **une course inégale** sur les terres irrigables

Quelles possibilités de maîtrise des effets indirects ?

Effets indirects de l'augmentation de la capacité du Lampsar par le PDMAS ?

Une course inégale sur le foncier irrigable au-delà des périmètres PDMAS (ex: Ndelle)
exploitations de grande taille: procédures? Création d'emploi?

Vers une analyse **des effets indirects de ces grands projets d'aménagements** et des moyens pour les maîtriser dans le sens de la mise en place de formes d'agriculture créatrices de richesse et pourvoyeuses d'emploi?